



16ème législature

Question N° : 9173	De M. Alain David (Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >partis et mouvements politiques	Tête d'analyse >Recrudescence des violences de l'ultra-droite	Analyse > Recrudescence des violences de l'ultra-droite.
Question publiée au JO le : 20/06/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 03/10/2023 Date de renouvellement : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les attaques incessantes et de plus en plus violentes qui sont commises par des groupuscules d'extrême droite et que subissent au quotidien les citoyens et les élus. En effet, le nombre de violences relevé ces dernières semaines et même ces derniers mois à l'échelle du pays suscite une grande indignation et beaucoup d'inquiétude. À l'échelle du territoire de M. le député, la métropole bordelaise a récemment été la cible d'attaques perpétrées par des mouvements d'extrême droite. Les locaux du Planning familial de Gironde ont été victimes d'attaques répétées, revendiquées par Action directe identitaire, une inscription en grosses lettres rouges et une croix de Lorraine ont été taguées sur la façade. Également, la mosquée du quartier Saint-Michel à Bordeaux a été la cible de vandalisme avec des inscriptions « - de SDF, + d'OQTF » par ce même groupuscule identitaire. Ils se sont également attaqués à plusieurs permanences parlementaires, en signant à nouveaux des *tags* haineux. Dernièrement, c'est la Maison de l'enfance Simone Veil à Mérignac qui a été taguée, en remettant en cause le droit des femmes à disposer librement de leur corps. Enfin, les Bordelais sont encore sous le choc des actions violentes commises lors de la marche des fiertés 2022, pour lesquelles un procès est toujours en cours. Ces groupuscules tiennent des propos à caractère raciste, homophobe, antisémite, et portant atteinte au droit des femmes, qui vont à l'encontre des principes inscrits dans la Constitution. D'autant plus, que ces cas ne sont pas isolés et ces mêmes actions ont lieu partout en France. La démission du maire de Saint-Brévin devrait alerter sur la situation de gravité auquel on fait face. Les citoyens et les élus ne se sentent plus en sécurité et abandonnés par l'État. Il est urgent de mettre en place des solutions concrètes et efficaces pour mettre fin à cette violence. Agressions, injures, intimidation, vandalisme, tant d'actes que l'Etat condamne et auquel il ne réagit plus suffisamment fermement. Une certaine forme de banalisation de ces violences risque de s'installer si les sanctions ne se durcissent pas. Ainsi, il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour mettre fin aux attaques perpétrées par les mouvements de l'ultra-droite.